

Dans le cadre de notre certification RJC, nous tenons chaque année une revue interne de notre système de gestion, dont nous communiquons ci-dessous un extrait :

- Politique de notre chaîne d'approvisionnements : Elle a été transmise à nos parties prenantes.
- Référent RJC : Un référent RJC est en place au sein de notre Société.
- Depuis 2023, 100% de nos commandes de matières Or sont CoC.
- Due Diligence : nous réalisons chaque année une Due Diligence auprès de nos Parties Prenantes selon le cadre en cinq étapes de l'OCDE pour l'exercice d'un devoir de diligence fondé sur les risques concernant la chaîne d'approvisionnement en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. Nous questionnons en particulier nos fournisseurs, afin d'obtenir l'assurance la plus raisonnable, en fonction de leur typologie, du fait qu'ils n'approvisionnent pas eux-mêmes les matériaux qu'ils nous livrent depuis des sources liées à des conflits.

Un processus de remédiation a été mis en place afin de traiter avec la partie prenante concernée les résultats d'une Due Diligence non conforme aux attentes. C'est ainsi que notre plan de gestion de devoir de diligence prévoit un logigramme permettant de réagir aux risques identifiés. Mise à part la société SIMON qui ne répond pas malgré les relance, aucun signal d'alerte (Red Flag) n'a été identifié lors du dernier exercice.

A noter que la grande majorité d'Or approvisionné provient de la société AGOSI, elle même certifiée sur les deux référentiels RJC depuis 2009.

Les points saillants que nous avons identifié pour cette année sont les suivants :

- 8 de nos 11 fournisseurs étaient en risque brut moyen après consultation des pays source d'approvisionnement se trouvant en zone modéré sur le site Zones de conflit et à haut risque (CAHRA). La remédiation auprès des fournisseurs concernés nous a permis de classer le risque net comme faible.
- Mr SIMON, société SIMON travaille seul chez lui. Il opère pour nous des opérations de roulage de plaques, relatives à une famille de produits circonscrites (famille des bracelets argent) et aux dimensions très spécifiques **en argent non CoC**. Ces plaques lui sont confiées sans qu'aucun risque de substitution n'ait été identifié lors d'une précédente visite.
- KYC = Connaissance de nos interlocuteurs. Une politique KYC est en place au sein de notre Société. Nous la passons en revue chaque année afin d'assurer qu'elle soit la plus pertinente possible et corresponde aux évolutions de notre environnement. Nous avons renforcé notre veille sur les sites de surveillance gouvernementale, listant les individus ou sociétés impliqués dans des activités de blanchiment d'argent et de fraude ou participant à des organisations illicites et/ou finançant des conflits. Aucun de nos interlocuteurs n'a fait l'objet de sanctions.
- Droits Humains : Nous exerçons une diligence relative aux Droits Humains à l'intérieur de notre Société, et pour les Parties Prenantes avec lesquelles nous sommes engagés. Nous révisons chaque année ce processus. A date, aucune alerte n'a été identifiée.
- Traitement des plaintes : un système de traitement des plaintes est disponible au sein de notre Société, et nous permettons aux parties prenantes d'exprimer de façon anonyme et sans crainte de représailles leurs préoccupations concernant d'éventuels mauvais traitements au travail, des atteintes aux Droits Humains, ainsi que des faits de corruption, ou relatifs à la chaîne d'approvisionnement du secteur de la bijouterie-joaillerie. Pour ce faire, nous avons mis en place et tenons à la disposition des parties concernées un mécanisme de traitement des plaintes, qui peut être obtenu à l'adresse suivante : reclamation.ethique@decayeuxsti.com. A ce jour, aucune plainte n'a été enregistrée.
- Notre groupe (Decayeux STI groupe) a été sélectionné et participe au programme accélérateur décarbonation en partenariat avec L'ADEME et BPI France depuis février 2024. L'objectif est d'intégrer la transition bas carbone dans notre stratégie.

- Cette année, nous avons finalisé la mise en service de pompes à chaleur pour la quasi-intégralité du site de Besançon et ce en substitution d'une chaudière ancienne alimentée au gaz naturel permettant ainsi de réduire de façon significative notre empreinte carbone.
- Le dernier audit de surveillance RJC CoC s'est déroulé le 13/02/24 et n'a relevé aucune non-conformité.
- Révision du système : Le système est revu chaque année, et une communication est réalisée, afin d'informer les parties prenantes sur les points significatifs que la revue interne aurait pu mettre en évidence.

Besançon, Le 2 décembre 2024



Erwan SPOHN
Directeur Commercial Luxe
et Responsable de
l'établissement de Besançon

